



Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados
DRFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex

“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Caen, le 4 juillet 2013

CAPL "C" et "B" du 4 juillet 2013

Mutations au 1^{er} septembre: liminaire

FO-DGFIP dénonce fermement la situation catastrophique des effectifs. La situation est telle qu'elle a conduit la Direction générale à ne pas prononcer la totalité des mutations possibles, étalant ainsi le déficit sur l'ensemble des départements. Les élus nationaux ont à juste titre unanimement exigé dans leur déclaration liminaire l'appel immédiat de la liste complémentaire du concours interne normal de contrôleur, la levée de tous les blocages constatés dans le mouvement de mutation, et la mise en place d'une réelle politique de projection des effectifs en vue des recrutements nécessaires. C'est ainsi qu'après cette pression exercée par les syndicats, la DG a annoncé l'appel immédiat des 149 agents de la liste complémentaire du concours interne normal de contrôleur. Mais cela n'est pas suffisant.

Les représentants FO-DGFIP affirment avec force que les agents ne doivent pas subir, dans le cadre de leur mutation, le manque de recrutement. La poursuite de la politique gouvernementale de suppressions d'emplois asphyxie les services. Faire toujours plus en étant toujours moins nombreux, tout en maintenant la qualité du service public, voilà l'impossible défi fixé par le gouvernement aux agents de la DGFIP.

Les représentants FO-DGFIP condamnent cette politique aveugle de suppressions d'emplois, qui se poursuit, sans qu'à aucun moment, il n'y ait une réflexion sur l'adéquation missions/moyens. Ces méthodes de pis-aller pourraient avoir un semblant d'efficacité dans un environnement administratif stabilisé. Malheureusement, le dogme sur l'emploi public demeure et les réductions d'effectifs sont toujours plus rapides que les brillantes solutions proposées. Il arrive alors un moment où l'exercice de la mission devient impossible, tout simplement parce qu'il n'y a plus assez d'agents pour l'exercer correctement. La situation dans les services des Finances Publiques du Calvados se dégrade de jour en jour. La souffrance des agents au travail est une réalité, qu'il serait dangereux de vouloir ignorer. De tout le réseau, remontent la lassitude, la démotivation et le ras-le-bol des collègues.

Les représentants FO-DGFIP dénoncent toujours cette politique aux conséquences néfastes, notamment sur les mutations, les conditions de travail et la remise en cause des règles de gestion. Ils revendiquent des moyens à la hauteur des enjeux. Les besoins sont immenses : ils augmentent dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'accueil du public, des recettes publiques fiscales et non fiscales, de lutte contre la fraude.

fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr

Permanence FO : 02.31.38.34.61

JE-NOUS-TOUS FO!

Les représentants FO-DGFIP exigent l'arrêt immédiat des redéploiements, des suppressions d'emplois, le comblement des vacances et la création d'emplois statutaires, indispensables à l'exercice de l'ensemble des missions. L'appel des lauréats du concours C effectué le 1er juin 2013 aurait dû permettre à l'administration de donner satisfaction à un plus grand nombre de dossiers de mutation. Malheureusement, cela ne s'est pas produit. Pour le mouvement de mutation du 1er septembre 2013, le Calvados accueille seulement 2 nouveaux agents C en filière GP, quand 3 autres quittent le département et qu'aucune arrivée de B en filière gestion publique n'est prévue. A cela s'ajoutent également 2 arrivées de C et 5 arrivées de B pour 7 départs en filière fiscale.

Après les CAP, le solde du mouvement pour le département sera négatif.

Et pourtant, la liste des départs en retraite n'en finit pas de s'allonger, déjà 45 sont connus à ce jour pour cette année, ce qui va poser problème, quand chacun sait que le mouvement du 1^{er} avril 2014 a été supprimé pour des raisons techniques. La confection du mouvement local devient un véritable exercice d'équilibriste et pour les agents, comme pour l'encadrement, c'est l'implosion !

Afin de permettre aux agents concernés de bénéficier le plus rapidement possible des promotions par tableau d'avancement (TA des catégories B et C), la Direction Générale a décidé d'alléger les travaux dans les directions en ne réunissant pas les CAP locales.

Les représentants FO-DGFIP s'élèvent fermement contre cette décision, qui, sous des prétextes fallacieux, tend à remettre en cause les CAP locales, auxquelles **FORCE OUVRIERE** est viscéralement attaché. De plus, les documents fournis par le service RH ne permettent pas aux Capistes locaux d'étudier les dossiers. **Les représentants FO-DGFIP** souhaitent avoir communication de la plage d'appel statutaire et demandent la tenue d'une CAP locale sur les tableaux d'avancement.